

Secrétariat, c/o Santé publique Suisse
Dufourstrasse 30
3005 Berne
www.pro-salute.ch

Berne, 17.08.2026

À l'attention des membres de la CSSS-E et de la CSSS-N
ainsi que des membres des CDF-E3 et CDF-N3

Commission fédérale pour la qualité CFQ : éviter des coupes budgétaires drastiques

Mesdames et Messieurs les Présidents de commissions,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec étonnement et une grande consternation que pro-salute.ch, la voix des payeurs et payeuses de primes, des patientes et des patients ainsi que des consommatrices et des consommateurs, a appris que les moyens financiers de la Commission fédérale pour la qualité CFQ devraient être réduits durablement de 40%.

Cette décision fait apparemment suite à la demande du Parlement adressée au DFI, qui, en plus de l'ensemble des autres réductions budgétaires, est chargé de réduire les dépenses de 30 millions de francs supplémentaires par an à partir de 2027. Au sein du département, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est le plus fortement touché. En juin, la CFQ a été informée que son crédit serait réduit de 4,2 millions de francs en 2027 (ce qui correspond à 34% du montant prévu dans la planification pluriannuelle), puis de 4,8 millions de francs par an à partir de 2028 (soit 40% du crédit).

Pour pro-salute.ch, cette décision est totalement incompréhensible. Depuis des années, les principaux acteurs de la politique nationale de la santé demandent, dans une rare unanimité, la mise en place d'un développement efficace de la qualité, notamment afin d'identifier et de corriger les causes de l'évolution inutile des coûts. En 2021, la CFQ a pu être instituée en tant que commission extraparlamentaire. Depuis 2024, les premiers projets qu'elle a soutenus sont entrés dans leur phase de mise en œuvre. La décision de procéder à des coupes budgétaires aussi drastiques empêchera la CFQ d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés par le Conseil fédéral. Avec effet immédiat, la planification de futurs projets doit être interrompue ; quant aux projets en cours, ils ne pourront, dans la plupart des cas, être réalisés que partiellement.

Du point de vue de pro-salute.ch, la démarche du DFI est d'autant plus incompréhensible que le potentiel d'économies pour la Confédération ne s'élève qu'à environ 1,4 million de francs, soit un tiers seulement de la réduction du crédit de la CFQ. Les deux tiers restants de cette « économie » sont réalisés par les cantons et les assureurs-maladie, puisque la CFQ repose sur un modèle de financement tripartite.

Dans ce contexte, nous nous adressons à vous afin de vous demander, dans le cadre des délibérations relatives au budget 2027 et PITF des années suivantes, de vous opposer à cette réduction des ressources qui se profile et de rétablir les crédits correspondants. Ce n'est qu'ainsi que pourra être atteint ce que les consommatrices et consommateurs, les personnes qui paient les primes, les patientes et les patients ainsi que l'ensemble de la population sont en droit d'attendre : que la qualité de notre système de soins ne reste plus une boîte noire.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Brigitte Rösli, Membre du comité de pro-salute.ch



Luana Marbot, Secrétariat de pro-salute.ch

pro-salute Suisse, la voix des payeurs et payeuses de primes, des consommateurs et des consommatrices, des patients et des patientes